



Focus long métrage 2013

Un document de synthèse et d'observation établi à partir de la liste des aides accordées en 2013 par l'ensemble des collectivités territoriales.

+ 2% de crédits en 2013

Si les crédits globalement investis par les collectivités en faveur du cinéma et de l'audiovisuel ont baissé de 2% en 2013, ceux attribués au cinéma sont en légère hausse (+0.5%) et particulièrement en faveur du long métrage : +2% sur l'année. Cette augmentation souligne l'implication des collectivités en faveur du long métrage qui n'a jamais cessé de croître depuis 4 ans et dont les crédits ont augmenté de plus de 2 millions d'euros (+9%). Notons l'effort soutenu de 8 fonds d'aides parmi les 10 plus importants en terme de crédits qui ont augmenté leurs investissements cette année. Si les budgets dédiés à ce genre sont très différents d'une collectivité à l'autre, il est intéressant de noter que les 5 fonds d'aides les mieux dotés concentrent à eux seuls 70% des fonds investis en long métrage dont 41% pour la seule Région Île-de-France.

38 collectivités impliquées

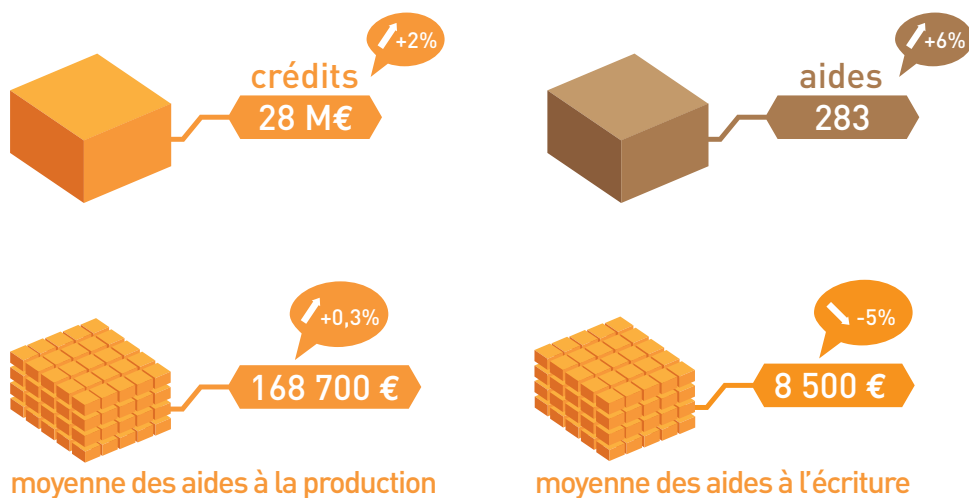
Dans la mesure où 24 Régions françaises sur les 27 existantes sont déjà impliquées sur ces aides au long métrage depuis déjà plusieurs années, les mouvements entre les collectivités « entrantes » et les « sortantes » concernent essentiellement les Départements : parmi les 38 collectivités intervenues en faveur du long métrage cette année, on compte 7 nouveaux Départements : Ardèche, Aude, Côte-d'Armor, Dordogne, Lot-et-Garonne, Sarthe et Val-de-Marne. Le département des Deux-Sèvres s'est retiré de ce type d'aides en 2013.

283 aides accordées en 2013

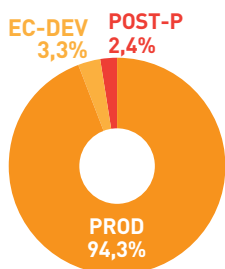
Ce sont surtout sur les aides à l'écriture que l'augmentation est la plus importante avec 11 aides accordées en plus par rapport à 2012 (+11%). Ces 283 aides ont été attribuées à 240 œuvres. Proportionnellement aux crédits en faveur du long métrage qui ont augmenté de 9% en 4 ans, la hausse pour le nombre d'aides accordées sur la même période est de 8%.

1

ÉVOLUTION 2012/2013

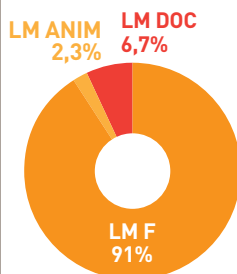


CRÉDITS PAR TYPE D'AIDES



PROD LM : 26,5 M€ / 157 aides
 EC-DEV LM : 0,9 M€ / 109 aides
 POST-P LM : 0,6 M€ / 17 aides

CRÉDITS PAR SOUS-GENRE



LM F : 25,6 M€ / 223 aides
 LM ANIM : 0,6 M€ / 18 aides
 LM DOC : 1,9 M€ / 42 aides

94 % des crédits à la production

Bien qu'ayant largement augmenté depuis 10 ans (+128% de crédits et +35% d'aides accordées), le montant des crédits consacrés à l'écriture est à l'identique de l'année précédente. Les crédits à la production sont en hausse de 2% sur l'année et la répartition globale des crédits est toujours très largement attribuée à des soutiens à la production.

-70% pour l'animation

L'évolution marquante en 2013 pour le long métrage est la baisse très importante des crédits attribués à des films d'animation. Ces crédits ont en effet chuté de 70% sur l'année. 5 collectivités sur les 10 impliquées en 2012 n'ont soutenu aucun projet d'animation en 2013 et la baisse enregistrée est de plus de 1,5 millions d'euros. Le nombre de longs métrages d'animation soutenus par chaque collectivité étant rarement supérieur à 1 ou 2 projets par an, cette forte baisse ne semble pas correspondre à un recul volontaire sur ce genre mais simplement à un contexte plus favorable cette année à des projets de fiction. On constate en effet dans la répartition des crédits attribués par genre que si les crédits à l'animation ont chuté de près de 6 points sur l'année, les part des crédits fiction a augmenté de 6 points équivalent en valeur absolue à une hausse de plus de 2 millions d'euros. Bien qu'ayant augmenté de 72% en 4 ans, la part des crédits attribués à des longs métrages documentaires reste stable cette année.

MOYENNE DES SOUTIENS À L'ÉCRITURE LONG MÉTRAGE

Classement par moyenne des soutiens à l'écriture
 (colonne de droite, le nombre d'aides accordées)

ÎLE-DE-FRANCE	22 045 €	11
AQUITAINE	13 571 €	7
BASSE-NORMANDIE	11 091 €	11
CENTRE	11 000 €	10
GUADELOUPE	10 000 €	2
RÉUNION	10 000 €	2
BRETAGNE	9 400 €	5
Moyenne des collectivités	8 500 €	
LORRAINE	8 000 €	3
PAYS DE LA LOIRE	7 500 €	1
NORD - PAS-DE-CALAIS	6 791 €	2
ALSACE	6 333 €	6
GUYANE	6 000 €	4
CORSE	6 000 €	1
CHAMPAGNE-ARDENNE	6 000 €	1
LIMOUSIN	5 000 €	5
BOURGOGNE	5 000 €	2
Pyrénées-Atlantiques	5 000 €	1
MIDI-PYRÉNÉES	4 320 €	5
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	4 111 €	9
Loire-Atlantique	4 100 €	5
Charente	2 833 €	6
POITOU-CHARENTES	2 333 €	9
Vienne	1 000 €	1

Tendance des aides à l'écriture de long métrage

L'enveloppe globale des crédits consacrés à l'écriture est à l'identique de l'année dernière, autour de 900 000 € sur l'année. Sur 4 ans, l'augmentation de ces crédits représente moins de 3%. Les collectivités ont moins chiffré les soutiens à l'écriture puisque la moyenne des soutiens à cette étape a baissé sensiblement en 2013 (-5%) alors que le nombre d'aide a augmenté de 11%. 23 collectivités sont investies à cette étape d'aide en 2013, dont 4 Départements, alors qu'elles n'étaient que 15 en 2003 et 21 en 2009 dont 2 Départements. A part 4 collectivités qui investissent plus de 90 000 € sur cette étape d'aide, la totalité des autres fonds ont une enveloppe globale de moins de 50 000 €. Ces 4 collectivités étaient déjà les plus investies en 2012. 12 collectivités sur les 23 impliquées soutiennent 5 projets ou plus mais sur des fourchettes d'intervention extrêmement variables. Seules 7 collectivités sont au-dessus de la moyenne d'intervention nationale dont 6 à 10 000 € ou plus. La région qui a le plus fortement baissé ses aides en 2013 à cette étape est la Région Nord-Pas-De-Calais -90% (-64 919 €). Celle qui a le plus augmenté est l'Île-de-France avec +116% (+130 000 €)

Les 5 fonds d'aides les plus élevés en 2013

ÎLE-DE-FRANCE	242 495 €	+116%
BASSE-NORMANDIE	122 000 €	-16%
CENTRE	110 000 €	id.
AQUITAINE	95 000 €	id.
BRETAGNE	47 000 €	+53%

MOYENNE DES SOUTIENS À LA PRODUCTION LONG MÉTRAGE

Classement par moyenne des soutiens à la production (colonne de droite, le nombre d'aides accordées).

GUADELOUPE	500 000 €	1
ÎLE-DE-FRANCE	330 250 €	32
RHÔNE-ALPES CINEMA	245 714 €	14
AQUITAINE	180 000 €	6
Moyenne des collectivités	168 700 €	
PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR	161 333 €	15
BRETAGNE	151 875 €	8
BOURGOGNE	150 000 €	2
CORSE	150 000 €	1
CENTRE	133 333 €	6
NORD - PAS-DE-CALAIS	133 333 €	6
LORRAINE	130 000 €	3
LIMOUSIN	116 000 €	5
MIDI-PYRÉNÉES	114 000 €	5
LANGUEDOC-ROUSSILLON	112 500 €	8
HAUTE-NORMANDIE	110 250 €	4
PAYS DE LA LOIRE	106 000 €	5
ALSACE	78 333 €	6
Alpes-Maritimes	75 000 €	1
Charente-Maritime	71 667 €	3
Strasbourg	53 000 €	5
AUVERGNE	50 000 €	2
Dordogne	50 000 €	1
Lot-et-Garonne	50 000 €	1
RÉUNION	50 000 €	1
Pyrénées-Atlantiques	45 000 €	1
Val-de-Marne	42 371 €	4
POITOU-CHARENTES	42 000 €	5
Aude	30 000 €	1
Charente	20 000 €	2
FRANCHE-COMTÉ	12 000 €	1
Côtes d'Armor	10 000 €	1
Ardèche	5 000 €	1

3

Tendance des aides à la production de long métrage

Avec 26,5 millions d'euros, les crédits à la production sont en hausse de 2% sur l'année. Cette augmentation confirme la hausse régulière constatée depuis 4 ans sur la production long métrage: +8,6% pour les crédits et +8,2% pour le nombre d'aide. Quant à la moyenne des soutiens à la production, elle se maintient autour de 168 000 € sans avoir vraiment bougé depuis 4 ans.

Les collectivités impliquées en faveur des aides à la production ont peu évolué ces dernières années : elles étaient 30 en 2009 (dont 21 Régions et 7 Départements), 5 ans plus tard elles sont 32 à intervenir dont 21 Régions et 10 départements.

Les investissements des collectivités sont très contrastés avec 14 collectivités qui ont aidé moins de deux projets et une fourchette d'intervention très large. À l'image de la Réunion qui a fortement réduit ses investissements en 2013 (-95%, soit -1 M€), d'autres Régions ont fortement baissé leurs engagements : Nord - Pas-de-Calais -18% (-170 000 €), Pays de la Loire -25% (-172 000 €), Poitou-Charentes -39% (-137 000 €), Auvergne -44% (-80 000 €). Plus qu'un réel désengagement de ces collectivités, certains de ces reculs sont surtout le fait d'un ou deux projets soutenus en moins sur ce genre par rapport à l'année passée et dont les fonds ont été réorientés vers d'autres types de projets.

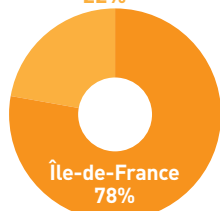
D'autres collectivités impriment des hausses notables : Languedoc-Roussillon +18% (+140 000 €), Guadeloupe +32% (+120 000 €), Lorraine +30% (+90 000 €), Midi-Pyrénées +86% (+263 000 €), Haute-Normandie +47% (+141 000 €), Alsace +62% (+180 000 €), Charente Maritime +43% (+65 000 €). La plupart de ces hausses correspondent surtout à des chiffres et des décisions liées à un contexte favorable pour ce genre.

Les 5 fonds d'aides les plus élevés en 2013

ÎLE-DE-FRANCE	10 568 000 €	+3%
RHÔNE-ALPES CINÉMA	3 440 000 €	+7%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2 420 000 €	+31%
BRETAGNE	1 215 000 €	+50%
AQUITAINE	1 080 000 €	-5%

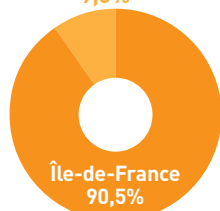
CRÉDITS ÉCRITURE LM

Hors Île-de-France
22%



CRÉDITS PRODUCTION LM

Hors Île-de-France
9,5%



Répartition géographique des soutiens

Malgré une baisse de près de 5 points par rapport à l'année passée, les crédits à la production long métrage restent très majoritairement attribués à des sociétés installées en Île-de-France : 24 millions d'euros attribués à 90 sociétés franciliennes / 2,5 millions d'euros attribués à 20 sociétés établies dans 14 départements du reste de la France. À l'exception du département d'Ile-et-Villaine qui concentre 6 projets portés par 4 structures de production différentes, les autres départements hors Île-de-France ne comptent qu'une ou deux sociétés de production soutenues. La répartition des crédits à l'écriture est plus favorable aux structures hors de l'Île-de-France qui réunissent 22% de l'enveloppe globale, soit 200 000 €, pour 40 aides attribuées à 35 porteurs de projets installés dans 16 départements hors Ile de France. Près de la moitié de ces aides sont concentrées dans 3 départements : les Bouches-du-Rhône, la Loire-Atlantique et le Bas-Rhin.